

4.4.5.2.3. Végétations arbustives des côtes rocheuses semi-xérophiles, trottoirs et falaises

4.4.5.2.3.1. Fourrés subhalophiles à *Scaevola taccada* des côtes rocheuses et trottoirs massifs et des falaises basaltiques semi-xérophiles

**Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.7.2.1**

**Correspondance TMNHR :** 18.2922 Groupement à *Scaevola taccada* sur falaises et côtes rocheuses (Réunion)

**Zone de référence :** Pointe des Trois-Bassins, Trois-Bassins (X : 318584 ; Y : 7664412)



**Photographie 156 : Fourrés à *Scaevola taccada***

**Diagnostic structural**

La physionomie générale est celle d'une végétation arbustive basse d'environ 1,2 m dominée par *Scaevola taccada*, recouvrant des superficies moyennes de 15 à 30 m<sup>2</sup>, et dont la strate herbacée est plus ou moins développée. Suivant les conditions de ventilation et de pluviosité plus ou moins élevées des falaises, côtes rocheuses et des plages de galets, ce fourré peut présenter une forme prostrée atteignant alors 70 cm de hauteur. Sur la partie externe du littoral, le fourré devient plus dense, corrélé à la diminution des jets d'embruns.

**Diagnostic écologique**

**Fourrés subhalophiles des côtes rocheuses, des trottoirs rocheux massifs et des falaises basaltiques semi-xérophiles de la côte «sous le vent» à *Scaevola taccada***

N.B : Ces habitats ne doivent pas être confondus avec les plantations de *Scaevola taccada* réalisées au nord du département réunionnais (commune de Saint-Denis) sur les terrasses urbaines.

Synécologie :

Les fourrés subhalophiles à *Scaevola taccada* s'installent en situations morphogéologiques très variées (falaises, côtes rocheuses, plages de sables et plages de galets) sur l'ensemble du pourtour côtier. Au regard de leurs positions morphogéologiques et de leurs expositions face aux embruns, plusieurs variabilités se distinguent :

- ➔ Sur les falaises et côtes rocheuses, l'épaisseur du sol est très faible en partie littorale stricte mais peut être fortement humifié lorsque le fourré s'installe en arrière littoral aux contacts des pandanaies à *Pandanus utilis*. Dans le premier cas, les fourrés sont fortement soumis aux jets d'embruns, et dans le second cas les jets d'embruns sont très faibles.
- ➔ Sur les plages de sables, ces fourrés s'implantent en partie littorale stricte soumis fortement aux jets d'embruns où le substrat est sablo-graveleux.
- ➔ Sur les plages de galets, ces fourrés se développent en partie littorale stricte soumis fortement aux jets d'embruns et le substrat se caractérise par des galets basaltiques à sols peu évolués.

De manière générale ces fourrés constituent des îlots sous arbustifs en mosaïque avec des complexes pelousaires et des fourrés semi-xérophiles et hygrophiles.

#### Syndynamique :

La syndynamique de ces habitats dépend de leur localisation morphogéologique et de leur position face au gradient d'halophilie.

- ➔ Sur les falaises et côtes rocheuses hygrophiles, ces fourrés s'implantent en arrière des pelouses halophiles à *Zoysia matrella* au sein desquelles ils peuvent former quelques îlots. En adlittoral, ces fourrés sont remplacés par les pandanaies à *Pandanus utilis* ou les fourrés à *Schinus terebinthifolius*.
- ➔ Sur les falaises et côtes rocheuses semi-xérophiles, ces fourrés s'installent sur la première frange littorale en mosaïque avec les pelouses à *Dactyloctenium aegyptium*, *Fimbristylis cymosa* et *Delosperma napiforme* où ils constituent alors un stade stable des séquences de végétations de la bande littorale stricte.
- ➔ Sur les plages de sables, ces fourrés constituent un stade stable d'évolution des végétations. Ils sont en mosaïque avec les végétations de haut d'estran à *Ipomoea pes-caprae* subsp. *brasiliensis* et *Canavalia rosea*.
- ➔ Sur les plages de galets, ces fourrés constituent un stade post-pionnier, parfois juxtaposés aux fourrés subhalophiles à *Heliotropium foertherianum* et aux végétations de haut d'estran à *Ipomoea pes-caprae* subsp. *brasiliensis*.

#### Synchorologie :

Cet habitat est très commun à La Réunion, particulièrement sur le littoral sud et ouest de l'île. Sur le littoral de l'Océan Indien, *Scaevola taccada* possède une large amplitude écologique dominant les fourrés littoraux en situations édaphiques variées (sables, galets, rochers...). L'espèce strictement littorale est indigène aux Mascareignes (île de La Réunion et de l'île Maurice).

À Mayotte, ces fourrés ont été décrits comme des fourrés aérohalins à *Scaevola taccada* sur falaises cinérétiques, mais ne sont pas présents à La Réunion.

#### **Diagnostic flore**

Cette végétation ligneuse est dominée par *Scaevola taccada* (espèce halophile du littoral strict). Son cortège floristique herbacé peine à s'exprimer avec une moyenne de 3 espèces par relevé.

**Espèce caractéristique du groupement :** *Scaevola taccada*

**Espèce caractéristique de variations:** *Ctenitis maritima*

**Flore compagne :** *Ipomoea pes-caprae* subsp. *brasiliensis*, *Lysimachia mauritiana*, *Casuarina equisetifolia*, *Dactyloctenium aegyptium*, *Cynodon dactylon*

### Variation de groupement

Une seule variante des fourrés subhalophiles à *Scaevola taccada* a pu être observée sur le littoral réunionnais. Il s'agit d'une variation sciaphile à *Ctenitis maritima* sur les falaises et trottoirs rocheux hygrophiles du sud de l'île de La Réunion.

### Valeur patrimoniale et menaces

Cette végétation répandue sur tout le littoral réunionnais, s'implantent dans des contextes écologiques très variés.

*Scaevola taccada*, espèce caractéristique du groupement, est indigène aux Mascareignes et est un « taxon de préoccupation mineure » selon les catégories régionales de l'UICN de 2010. L'espèce est par ailleurs utilisée comme plante ornementale dans certains parcs et jardins de La Réunion.

Les espèces exotiques constituent la principale menace de ces habitats. Sur la côte « au vent », ce sont les fourrés à *Schinus terebinthifolius* et *Flacourtia indica* qui tendent à les remplacer. Sur la côte « sous le vent », ces sont les fourrés secondaires à *Pithecellobium dulce*, *Lantana camara*, *Prosopis juliflora* qui s'installent en partie littorale stricte et qui sont susceptible de restreindre l'expression des fourrés à *Scaevola taccada*.

Cet habitat est indigène de La Réunion et présente un intérêt patrimonial fort.

### Discussion syntaxonomique

Une étude synsystématique d'OHBA en 1994 a permis de mettre en évidence, une classe et un ordre phytosociologique comme suivant :

Classe : *Scaevolo-lpomoeetea pedis-caprae* Ohba, 1994

Ordre : *Scaevolo-lpomoeetalia* Ohba, 1994

Néanmoins, cette dénomination est considérée comme invalide ou illégitime par THEURILLAT et al., en 1998 dans l'*Index of New Names of Syntaxa published in 1994* selon le Code International de Nomenclature.

En 2008, Vincent Boulet met en évidence une classe phytosociologique relative aux fourrés halophiles supralittoraux indopacifiques :

Classe : *Guettardio speciosae-Scaevoletetea taccadae* Boulet, 2008

A l'échelle du département réunionnais, ce groupement possède une réalité numérique et de « terrain », fréquentant une grande partie du pourtour côtier de l'île. Ainsi, le rang de l'alliance phytosociologique semble adapté :

Alliance : *Scaevolion taccadae* all. nov.

Dans une étude de 2005 intitulée « la végétation littorale de la Marine de Vincendo à Cap Jaune », Vincent BOULLET classifie ce fourré de « Fourré littoral halophile sur trottoir rocheux au Vent et se rattachant phytosociologiquement à l'association suivante :

Association : *Ctenitido maritimae-Scaevoletum taccadae* Boulet, 2005